

# Préparez votre site internet pour qu'il puisse traiter les paiements !

Pour traiter les paiements en ligne, vous devez afficher certaines informations critiques indispensables sur votre site Internet de commerce en ligne.

## Pourquoi dois-je le faire ?

Pour respecter les réglementations européennes et les règles relatives aux cartes de crédit. Notre liste de contrôle ci-dessous vous aidera à rendre votre site Internet opérationnel.

## Conseil :

Votre site Internet n'est pas encore mis en ligne ? Envoyez-nous un accès à votre site Internet test.

## Liste de contrôle

### Exigences minimales pour traiter les paiements avec Worldline

1. Un aperçu clair des **produits et/ou services**, avec photos et descriptifs, ainsi que :
  - Les prix dans la monnaie dans laquelle vous les vendez vous, en tant que marchand.
2. **Le site Web** doit comprendre la mention légale de l'entreprise :
  - La raison sociale, l'adresse de l'entreprise et le numéro de TVA/numéro d'entreprise.



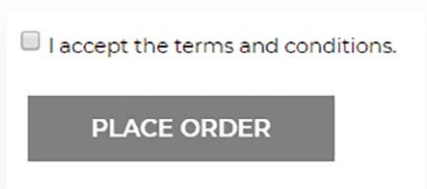
### Exigences minimales pour recevoir vos paiements

1. **Les Conditions générales/Conditions de vente** doivent comprendre les informations suivantes :
  - Une garantie légale des produits et/ou des services. (si applicable)
  - La politique d'annulation pour les produits et/ou services. (si applicable)
  - Dans le cadre uniquement de ventes en B2C: mention légale sur le droit de rétractation indiquant que le client a le droit de renvoyer les biens dans un délai d'au moins 14 jours à compter de la réception (certaines exceptions peuvent s'appliquer en fonction des biens vendus, tels que des produits périssables ou personnalisés) .
  - Indiquer quand les cartes de crédit des clients seront débitées après le paiement (débit immédiat, à l'expédition de la marchandise ou autre). Voici quelques exemples que vous pouvez utiliser :
    - « *Toutes les transactions effectuées avec des cartes de crédit et de débit sont débitées au moment de l'achat.* »
    - « *Veuillez noter que votre carte de crédit sera immédiatement débitée au moment de la transaction.* »
    - « *Le paiement peut être réalisé par le biais de nos pages de commande sécurisées à l'aide de votre carte de crédit ou de débit. Votre carte sera débitée au moment où vous passez votre commande et recevez la confirmation.* »
  - Mentionner des informations explicites sur le processus d'expédition, la méthode de livraison (par ex. Bpost, DHL..) et le créneau de livraison estimé.

2. La page de passage de la commande ou de paiement doit comprendre les informations suivantes :

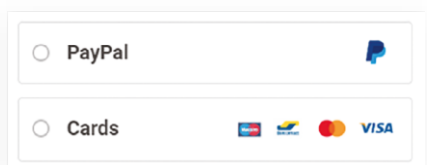


Le prix final doit comprendre la TVA et afficher les frais de livraison sur la même page.



Un case à cocher afin que les clients acceptent les Conditions générales avant que le paiement ne soit effectué **OU** une déclaration claire informant les clients qu'ils acceptent les Conditions générales en cliquant sur le bouton de paiement ou lors de la création du compte.

3. Logos de cartes de crédit affichés sur la page de paiement :



**OU** une phrase dans les CGV qui stipule qu'en utilisant ce site web et en passant une commande, le consommateur accepte les ces conditions.

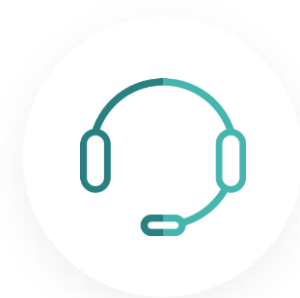
Les logos Visa & MasterCard doivent être affichés sur la page de paiement lorsque le client sélectionne l'option de paiement qu'il préfère.

4. **Politique de confidentialité** (telle que des informations sur la façon dont les données relatives aux clients sont enregistrées)

Assurez-vous que la politique est conforme celle de Worldline, qui est disponible [ici](#).

5. **La page nous contacter** doit comprendre les informations suivantes :

Adresse e-mail et/ou numéro de téléphone. Un simple formulaire de contact n'est pas suffisant.



**Vous avez besoin d'aide ? Contactez l'équipe d'assistance de vente dans votre pays.**

| International              | mail   |
|----------------------------|--|
| Belgique                   | <a href="mailto:salessupportbe@worldline.com">salessupportbe@worldline.com</a> |
| France                     | <a href="mailto:salessupportfr@worldline.com">salessupportfr@worldline.com</a> |
| Pays-Bas                   | <a href="mailto:salessupportnl@worldline.com">salessupportnl@worldline.com</a> |
| Espagne, Italie & Portugal | <a href="mailto:salessupportes@worldline.com">salessupportes@worldline.com</a> |
| Royaume-Uni                | <a href="mailto:salessupportuk@worldline.com">salessupportuk@worldline.com</a> |



Deemed authorized and regulated by the Financial Conduct Authority. The nature and extent of consumer protections may differ from those for firms based in the UK. Details of the Temporary Permissions Regime, which allows EEA-based firms to operate in the UK for a limited period while seeking full authorization, are available on the Financial Conduct Authority's website.